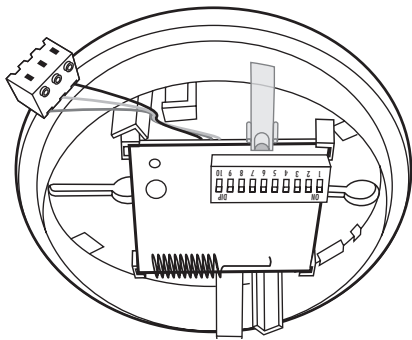


# MODULE RADIO DE MISE EN RÉSEAU



KFVM-433M

**FlammEx** profi

Art.-Nr.:RA40900004834

## F C MODULE RADIO DE MISE EN RÉSEAU KFVM-433M

### 1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Ce produit ne doit être utilisé que dans les conditions prévues par le présent mode d'emploi. Toute modification du produit (ajout, peinture, etc.) entraîne l'annulation de la garantie. Une fois que vous avez déballé l'appareil, vérifiez qu'il ne présente aucun défaut. En cas d'anomalie, ne le mettez pas en marche. Si vous n'êtes pas certain que l'appareil peut être utilisé en toute sécurité, éteignez-le immédiatement et prenez vos dispositions pour empêcher toute utilisation involontaire.

Les piles et batteries endommagées ou usagées doivent être transmises à un organisme de recyclage dans les plus brefs délais.

### 2 DESCRIPTION

Le module radio FlammEx profi KFVM-433M est conçu pour les maisons privées, les appartements et tous les locaux habitables.

Le module radio peut être intégré à des installations existantes : associé aux détecteurs de fumée 9 V FlammEx profi K-SD, il émet et reçoit des signaux d'alarme. En outre, il est compatible avec le module radio d'émission et de réception FlammEx profi.

Dès que le détecteur de fumée émet le signal d'alarme via la borne réseau, le module radio l'envoie à tous les modules de son groupe situés à sa portée. Lorsque le détecteur de fumée arrête d'émettre l'alarme, les modules radio interrompent à leur tour l'émission au bout de quelques secondes.

La LED (fig. 1.3) clignotante indique que le détecteur de fumée correspondant a déclenché une alarme. Elle s'éteint automatiquement au bout de 24 heures.

### 3 INSTALLATION / MONTAGE / RACCORDEMENT

#### 3.1 Préparation des détecteurs de fumée pour le raccordement au module radio

Le module radio et le détecteur de fumée K-SD sont tous deux alimentés par la pile placée dans ce dernier (voir notice du détecteur de fumée). Nous vous conseillons vivement d'utiliser une pile Ultralife U9VL au lithium.

Refermez le compartiment de la pile du détecteur de fumée. Lorsque la pile est correctement positionnée, la LED rouge du détecteur de fumée s'allume toutes les 45 secondes environ.

#### 3.2 Programmation du module radio

- Un boîtier DIP 10 broches (fig. 1.1) situé sur le module radio permet de paramétrer le groupe. Tous les modules radio devant communiquer entre eux doivent être rattachés au même groupe et donc (fig. 2.1), bénéficier du même réglage que le boîtier DIP.
- Le code en lui-même peut être choisi librement, mais doit toutefois être différent de celui attribué aux modules radio installés dans les logements voisins – dans le cas contraire, si l'alarme se déclenche, elle leur serait également transmise (fig. 2.2).
- Programmez le boîtier DIP 10 broches.

#### 3.3 Installation / Montage / Raccordement

Ôtez la borne double de couleur verte située sous le détecteur de fumée et remplacez-la par la borne triple du module d'émission (fig. 1).

**ATTENTION** : la polarité est la suivante :  
 noir = moins (-)  
 marron = conducteur de signaux/mise en réseau (+)  
 rouge = alimentation +9 V pour le module radio (+Uext)

Placez le détecteur de fumée sur le module radio et tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'y emboîte. Pour une portée optimale du signal radio, les fils électriques (fig. 1.2) doivent être repoussés sur le côté du boîtier.

Fixez provisoirement les détecteurs et le module radio à l'emplacement prévu. Reportez-vous pour cela aux instructions de montage du détecteur de fumée.

Procédez à un test de fonctionnement afin de vérifier que tous les modules radio peuvent recevoir et émettre un signal d'alarme. Si le système est correctement installé, tous les détecteurs de fumée du groupe concerné émettent un puissant signal sonore.

Si le test de fonctionnement est concluant, fixez définitivement les modules radio au moyen des vis et des chevilles du détecteur de fumée.

FIG. 1

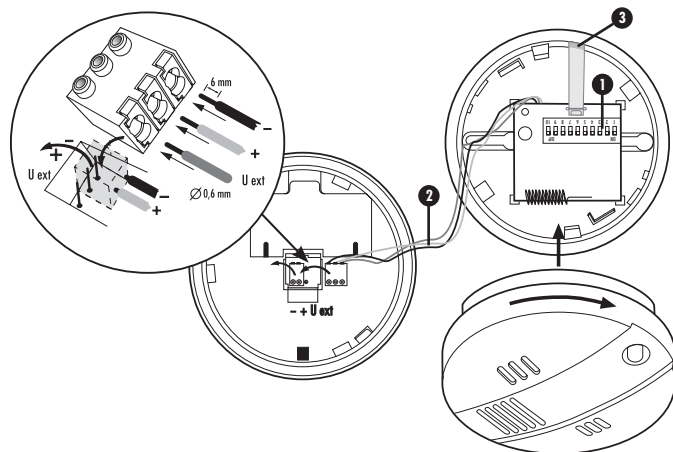


FIG. 2

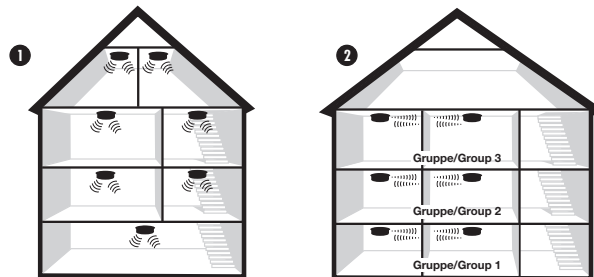


FIG. 3

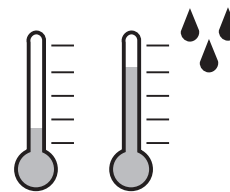


FIG. 4

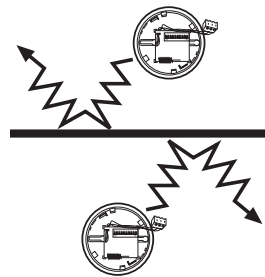


FIG. 5

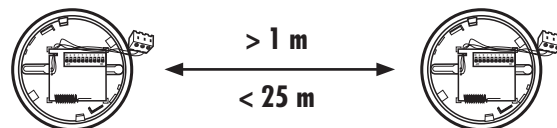
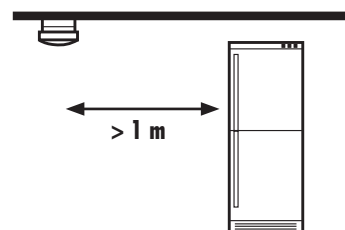


FIG. 6



#### 4 REMARQUES IMPORTANTES

- Évitez les endroits où les écarts de température sont importants et les pièces humides (fig. 3)
- Veillez à respecter les distances minimales et maximales recommandées entre les modules radio (fig. 5)
- Évitez de positionner les modules à proximité d'appareils à forte consommation (fig. 6)

Les éléments suivants peuvent entraver la portée et favoriser la perturbation des signaux :

- Plaques isolantes, feuilles alu, parements extérieurs, vitrages contenant du métal (fig. 4)



**REMARQUE :** testez régulièrement les détecteurs de fumée (cf. instructions correspondantes). Procédez également au test de fonctionnement chaque fois que vous modifiez une pièce (nouveau revêtement de sol, ajout d'éléments, déplacement de meubles, éclairage, modifications structurelles, etc.) et lorsque vous changez la pile.

**REMARQUE :** par le présent document, la société IEH GmbH certifie que le produit « KFVM-433 » satisfait aux exigences fondamentales et dispositions applicables de la directive 1999/5/CE. Vous trouverez le texte intégral de la déclaration de conformité sur le site [www.flammex.de](http://www.flammex.de).

#### 5 TESTS / MAINTENANCE

Testez régulièrement le module radio (cf. instructions relatives au détecteur de fumée). Pour ce faire, appuyez sur la touche de test de votre détecteur de fumée et vérifiez que les fonctions d'émission et de réception de l'alarme sont opérationnelles.

Changez la pile aussitôt que le détecteur de fumée signale qu'elle est usagée.

Étant donné que le module radio et le détecteur de fumée se partagent la pile, la durée de vie initiale de cette dernière est réduite.

Nous vous conseillons vivement d'utiliser une pile 9 V Ultralife U9VL (au lithium).

#### 6 GARANTIE IEH

Les produits IEH sont fabriqués avec le plus grand soin et testés selon les prescriptions en vigueur.

La durée de la garantie est fixée en fonction des dispositions légales existantes ou indiquée sur l'emballage ou dans la notice d'utilisation de l'appareil. La procédure de garantie ne pourra être enclenchée que sur présentation d'un appareil non modifié et d'un ticket de caisse valable, expédié dans un emballage approprié et suffisamment affranchi, soit à l'adresse IEH GmbH, An der Strusbek 40, 22926 Ahrensburg, ALLEMAGNE, soit au distributeur de la marque dans votre pays (vous trouverez toutes les informations nécessaires à ce sujet sur le site [www.flammex.de](http://www.flammex.de)). Veuillez joindre à l'appareil une courte description de l'anomalie constatée. Si le recours en garantie s'avère justifié, IEH GmbH peut décider soit de réparer, soit de remplacer l'appareil dans les meilleurs délais. Si au contraire, il s'avère injustifié (par exemple, si la garantie a expiré ou si le défaut constaté n'est pas couvert par celle-ci), IEH GmbH tentera de réparer l'appareil au meilleur coût. L'usure naturelle, les erreurs de manipulation, les pièces d'usure, les modifications de l'appareil dues à son milieu d'installation (par ex. encrassement) et les dommages dus au transport n'entrent pas dans le cadre de la garantie. De même, ne sont pas couverts les défauts dus au non-respect des instructions de montage et d'entretien et/ou des prescriptions/normes en vigueur. Sont également exclues de la garantie les batteries, sources lumineuses et piles/batteries fournies avec l'appareil. IEH GmbH décline toute responsabilité en cas de dommages indirects, consécutifs et matériels.

#### • DONNÉES TECHNIQUES

PILE	Pile 9 V
MODÈLE DE PILE RECOMMANDÉ	Ultralife U9VL (Lithium)
FRÉQUENCE	433.92 MHz
PUISSANCE D'ÉMISSION	< 10 mW
PLAGE DE TEMP. TOLÉRÉE	0 °C...+50 °C
COULEUR	blanc
DIMENSIONS APPROX.	Ø 106 mm, hauteur 20 mm

Des modifications techniques et esthétiques peuvent être apportées sans préavis



07/2010 IJW



IEH GmbH  
An der Strusbek 40  
22926 Ahrensburg/Allemagne  
Internet: [www.flammex.de](http://www.flammex.de)  
E-Mail: [info@flammex.de](mailto:info@flammex.de)